

1059 - Que dire quand on m'interroge sur ma doctrine ?

La question

Beaucoup de frères immigrés m'interrogent sur ma doctrine pour savoir si je suis hanbalite ou chafiite, etc.

En vérité, je n'en sais rien du tout car il me suffit d'être musulman. Quand une affaire religieuse ne m'est pas assez claire, j'interroge les ulémas. Quelle orientation me donneriez-vous ?

La réponse détaillée

Il vous suffit d'être un musulman qui se conforme à la charia. Quant à la doctrine hanbalite ou chafiite, vous n'êtes pas tenu de les suivre. Pourtant leurs fondateurs étaient des ulémas d'une haute stature et très célèbre au sein de la Umma. Leurs avis étaient recueillis, enregistrés et adoptés par leurs adeptes et compagnons. C'est ainsi que se sont formées les doctrines reconnues. Les fondateurs avaient des positions convergentes dans le domaine du dogme et (de la foi en l'unicité divine ; ils avaient aussi des points de vue rapprochés dans les questions juridiques. Cependant, il arrivait à certains d'entre eux de ne pas découvrir un tel argument ou de ne pas en saisir la juste portée, ce qui l'obligeait à mener un effort personnel de réflexion et d'en communiquer le résultat à travers ses avis.

Ceux-ci n'étaient imposés à personne. Mais la plupart des adeptes ont fait preuve d'esprit de partie pris et se sont limités aux avis de ces imams, fût-ils contraires aux arguments. En plus, ils se sont ingénier à pilier les textes pour les conformer à leurs choix.

Voilà pourquoi nous conseillons au commun des mortels de se contenter d'appartenir à l'Islam et de se référer dans toute affaire qui ne leur serait pas claire aux ulémas confirmés et aux ouvrages des détenteurs du savoir connus pour leur loyauté à l'égard de l'Islam et des Musulmans.

Allah le sait mieux.